

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 27 (1930)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
J. MAGNENAT,  
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1930

SOMMAIRE. — Assemblée des délégués de la Romande. — Convocation de la Fédération Vaudoise d'apiculture. — Concours d'idées. — Conseils aux débutants pour février, par SCHUMACHER. — Recherches sur les conditions économiques de l'apiculture (suite). — La bouillie nutritive des reines (suite et fin), par E. ELSER. — L'année 1929, par M. BAILLOD. — 1929-1930, par AUG. LASSUEUR. — Les assurances de la Romande en 1929, par J. MAGNENAT. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par le Dr V. ASPREA. — La ruche éclairée (suite et fin), par R. COUALLIER. — Rapport général sur les pesées de ruches en 1929, par THIÉBAUD. — Ruchers couverts et orphelinage, par L. MOUCHE. — Tribune libre, par A. C. — 1854, par A. GROBET-MAGNENAT. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.**

## **AVIS**

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA ROMANDE

---

L'assemblée des délégués est fixée au samedi 22 février, à 10 h., au restaurant des Deux Gares, à Lausanne. L'ordre du jour et les comptes seront envoyés dans le courant de février à MM. les présidents de Sections, qui voudront bien les faire parvenir sans retard à MM. les délégués.

*Le Comité.*

## FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

---

### CONVOCATION

L'assemblée des délégués de la Fédération est convoquée pour le dimanche 16 février prochain, à 14 h. 15, au Restaurant des Deux Gares, à Lausanne.

#### *Ordre du jour :*

Verbal. Rapport du président. Comptes. Rapport des vérificateurs. Nominations statutaires. Propositions individuelles. Ces dernières doivent être transmises suffisamment à l'avance au président soussigné. Le comité tient particulièrement à être fixé sur les sentiments des Sections au sujet de l'exposition du Comptoir et en général sur la réclame qu'il convient d'entreprendre et de poursuivre en faveur du miel. Il est vivement désirable que toutes les Sections soient représentées et leurs délégués bien mandatés.

Le président :

*Ed. Fankhauser, à Territet.*

## CONCOURS D'IDÉES

---

Nous avons reçu déjà de fort jolis envois en vue du projet de « marque » pour la Romande et le miel produit par nos abeilles. Toutefois, ce concours est prolongé jusqu'à l'assemblée des délégués puisque celle-ci est appelée à en discuter et à nommer la commission qui jugera les projets. Nous invitons donc tous ceux qui ont des idées à les soumettre même s'ils n'ont pas le talent de les traduire en œuvre d'art. Nous aurons certainement des artistes ou des compétences qui sauront les mettre au point.

Adresser les envois au rédacteur, à Daillens.

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

---

A chaque rencontre, on est presque sûr d'entendre l'exclamation : « Quel hiver clément et doux. On repaiera cela plus tard ». Oui, l'hiver est peu farouche et les pauvres gens ne s'en plaignent pas, non plus que ceux qui sont appelés à sortir régulièrement. Quant à « repayer cela plus tard », allons toujours, la saison s'avance et le soleil a toujours plus de force pour mettre à la raison le capricieux « bonhomme Hiver ». Les abeilles, non plus, ne se plaignent pas de ce temps régulier, sans sautes trop brusques de la température. Elles ont pu faire des sorties de propreté à plusieurs reprises, soit en décembre, soit en janvier. Et lors de ces sorties, l'apiculteur a pu faire ses observations et deviner déjà les ruches en bon état et celles qui lui causeront du souci au printemps.

J'ai pu fort facilement reconnaître celles de mes colonies qui avaient été à la montagne et avaient récolté de la miellée. Elles avaient grand besoin de pouvoir s'échapper et ont laissé de nombreuses traces, même sur la planchette d'entrée : c'était pressant... Celles qui étaient restées en plaine étaient parfaitement propres. Il faut saisir cet avis et s'en souvenir, la miellée est dangereuse pour un hivernage prolongé et il faut avoir soin de donner, même aux ruches bien pourvues de provision, une certaine quantité de sirop pour les besoins de l'hiver ; nous l'avions fait heureusement, car je crois bien que sans cela, le mal aurait été plus considérable.

Février voit d'ordinaire les premières grandes sorties ; on risque de les voir plus tôt à la montagne qu'en plaine, si le triste brouillard dont nous « jouissons » ces temps nous tient encore trop fidèle et trop longue compagnie. A cette première sortie, mon cher débutant, ouvrez l'œil si vous êtes là, vous verrez bien des choses. Et le soir, si telle colonie est encore agitée alors que les autres sont sagement rentrées et calmes, vous pouvez faire au prophète sans grand risque et prévoir que cette colonie-là est orpheline et qu'il faudra préparer sa réunion avec sa voisine, à moins que vous n'ayez un nucleus à disposition. Nettoyez les plateaux de vos ruches si cette opération peut se faire facilement sans trop de manipulations.

J'ai pu remarquer une fois de plus, cet hiver, que les oiseaux font moins de mal à nos colonies qu'il ne le semble. Les mésanges, si gracieuses et si hardies, font en somme surtout le nettoyage des planchettes de vol. Pourvu qu'elles ne prennent pas l'acariose... D'ailleurs, il y a un moyen bien simple de les empêcher de faire la chasse aux

abeilles, c'est de leur mettre de la nourriture à disposition et vous n'aurez plus guère qu'à vous réjouir de voir leurs ébats si joyeux.

Les sorties nombreuses ont empêché un traitement facile des ruches contre l'acariose par le remède Frow. Le pillage se mettait rapidement en train. Peut-être en février, pourra-t-on plus facilement faire les fumigations nécessaires. Faites-les après avoir pris tous les conseils auprès de votre inspecteur qui vous donnera les précisions nécessaires. Il en vaut la peine, car il est fort possible que cette maladie redoutable, mais contre laquelle on a trouvé l'antidote efficace, soit plus répandue qu'on ne le croit. En tout cas, la prévention en est maintenant facilitée par les expériences du rucher de la Rippe et grâce aux hommes dévoués qui ont eu la persévérance nécessaire.

De par cet hiver doux, le miel ne se vend que fort peu. Il faut se « bouger » pour en vendre, faire de la réclame. Un des moyens faciles et agréables, c'est de demander à M. *Heyraud*, à St-Maurice (Valais), les cartes dont on se servira pour envoyer deux mots d'amitié ou de réponse. Ces cartes nous présentent des vues de ruchers et de paysages colorés, elles évoquent les journées radieuses de l'été et leurs parfums et invitent à consommer le succulent produit de nos abeilles. Le prix en est très bas, parce que la Caisse centrale de la Romande les fait vendre au prix de revient, soit fr. 6.— le cent, plus le port. Par quantités inférieures, elles se livrent aussi, avec une légère majoration de frais. Elles s'expédient soit contre remboursement, soit contre envoi préalable du montant à M. *Heyraud*, à St-Maurice.

Février nous réserve, sans doute, encore de même que mars des journées... à lire au coin du feu. Le bibliothécaire constate avec regret que l'on demande peu les années de la *Revue internationale* ou du *Bulletin*. Et pourtant, on trouve-là non seulement de l'histoire, mais du pratique et du neuf, même s'il date de bien des années, car il ne faut pas s'imaginer que l'apiculture ressemble aux dernières inventions. Il y a dans ces pages du passé bien des choses à prendre et à reprendre et en les lisant, on se prend à répéter avec l'Écclésiaste : Rien de nouveau sous le soleil. Il est vrai que la remarque contenue dans les « Echos de partout », du numéro de janvier, est fort juste : ...des débutants, il n'y en a plus guère, on saute aujourd'hui immédiatement au rang de « celui à qui on ne peut plus la faire ». Pourtant, j'engage vivement les lecteurs du *Bulletin* à lire et à relire les années passées de notre *Bulletin* ou de la *Revue internationale*, ils s'en féliciteront. D'ailleurs, il est peu coûteux de se procurer à peu de frais une bibliothèque personnelle, composée de ces précieux volu-

mes, puisqu'on peut les acheter auprès du soussigné au prix de fr. 3 l'année. Une fois notre petit stock liquidé, ces collections prendront de la valeur et ce sera peut-être très difficile de les trouver. C'est le cas qui s'est produit pour les premières années de la *Revue internationale*, introuvables aujourd'hui, sinon à un prix prohibitif, plus élevé qu'une collection de trente années.

Je me permets de remercier ici, ne pouvant écrire personnellement à tous, ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu adresser leurs vœux au rédacteur. Ce fut une vraie joie de constater que notre petit *Bulletin* a des amis qui lui sont vraiment attachés et qui savent se rendre compte de la difficulté qu'il y a à rendre un journal intéressant. Merci bien cordialement.

Daillens, 24 janvier.

*Schumacher.*

P.-S. — Voir à la fin de ce numéro (Bibliographie), les communications à l'adresse de ceux qui se sont inscrits pour la *Gazette apicole*, et les volumes de MM. Toumanoff et Bernard.

---

## RECHERCHES SUR LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'APICULTURE

(faites par le Secrétariat des paysans, Brugg.)

(SUITE)

---

### 4. Production et utilisation du miel.

La comptabilité apicole renferme un formulaire dans lequel le comptable inscrit les quantités de miel récoltées et en indique l'utilisation. Voici, d'après ces inscriptions, à combien s'est montée la récolte de miel en moyenne des exploitations observées :

<i>Années</i>	<i>Par exploitation</i>	<i>Par colonie</i>
	<i>kg.</i>	<i>kg.</i>
1912	142,05	5,58
1913	62,70	2,30
1914	103,11	4,25
1915	215,62	8,77
1916	118,50	4,30
1917	204,75	7,30
1918	554,79	21,35
1919	139,89	5,25
1920	132,23	5,31
1921	174,25	6,62
1922	333,60	12,21

1923	180,26	7,22
1924	108,35	4,38
1925	327,18	13,65
1926	80,85	3,54
1927	123,52	4,98
<i>Moyenne</i>	<i>187,60</i>	<i>7,31</i>

Comme nos investigations ne se basent que sur un nombre relativement faible d'observations, nous opposons à l'ordinaire les chiffres ainsi obtenus à ceux indiqués par les pesées auxquelles procède la Société des Amis de l'Apiculture de la Suisse allemande (Schweizerische Bienenzeitung, 1927, p. 525-26) :

Années	Récolte moyenne	
	d'après les comptabilités apicoles	d'après les indications de la Société des Amis de l'Apiculture
	kg.	kg.
1920	5,31	5,3
1921	6,62	7,6
1922	12,21	13,8
1923	7,22	8,2
1924	4,38	4,8
1925	13,65	14,4
1926	3,54	2,8
1927	4,98	4,4
<i>Moyenne 1920-27</i>	<i>7,24</i>	<i>7,66</i>

Il est intéressant de constater la concordance des résultats obtenus par le moyen de ces deux enquêtes. Les chiffres moyens de cette période de 8 ans ne diffèrent que de 420 grammes par colonie. On voit par là qu'en dépit du nombre relativement faible des données sur lesquelles se fondent nos enquêtes, elles n'en fournissent pas moins de très bons points d'appui sur la récolte de miel ainsi que sur la rentabilité de l'apiculture en général.

La miellée de 1927 figure dans la série des récoltes insuffisantes. Elle dénote à vrai dire un léger accroissement par rapport à celle de l'exercice précédent, mais n'en reste pas moins sensiblement inférieure à la moyenne. La récolte a été dans tous les cantons désavantageuses. Cette année encore, ce sont les Grisons qui ont enregistré le chiffre le plus élevé, c'est-à-dire 7,4 kg. ; la récolte la plus faible est celle du canton de Soleure où elle n'atteint que 1,4 kg.

Le groupement des chiffres selon l'importance des exploitations offre l'image suivante :

Nombre des colonies	Récolte en kg. par colonie						
	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1922-27
1—10	20,4	8,93	5,71	9,55	5,38	5,65	9,27
11—20	13,2	7,62	4,76	14,22	3,69	5,23	8,12
21—30	13,7	8,65	3,98	13,61	3,64	3,76	7,89
31—40	11,3	6,26	4,72	14,58	2,68	6,83	7,73
41—50	10,7	7,96	2,93	14,74	3,08	3,34	7,13
51 et plus	9,9	5,30	4,67	12,45	3,62	5,36	6,88

On voit, d'après les chiffres moyens de la période 1922-27, que les rendements en miel s'accroissent en raison inverse de l'importance des exploitations. Ce n'est toutefois qu'entre les chiffres des deux groupes extrêmes que la différence est sensible. Les moyennes annuelles ne laissent pas transparaître à proprement parler l'influence de l'importance de l'entreprise. En revanche, la prépondérance de la petite entreprise est clairement perceptible, et, comme cette constatation se répète déjà depuis plusieurs années, elle semble devoir être de nature à retenir l'attention de l'apiculteur.

D'après le contrôle auquel procèdent les comptables sur l'utilisation du miel, la récolte de ce produit (y compris les provisions éventuelles du début de l'exercice) se répartit comme suit entre le *market* (vente) et l'*approvisionnement domestique* (ménage) :

Années	Marché, par colonie		Approvisionnement domestique, p. colonie		Product. tot. p. colonie
	kg.	%	kg.	%	kg.
1912-17	5,04	88,0	0,69	12,0	5,73
1918	18,22	91,2	1,76	8,8	19,98
1919-21	4,97	86,6	0,77	13,4	5,74
1922	8,34	86,8	1,27	13,2	9,61
1923-24	5,83	85,4	1,00	14,6	6,83
1925	9,34	87,4	1,35	12,6	10,69
1926	4,47	83,1	0,91	16,9	5,38
1927	4,24	85,3	0,73	14,7	4,97
Moyenne	6,34	87,6	0,90	12,4	7,24

Si l'on considère les chiffres moyens de la période 1912-27, on voit que les  $\frac{7}{8}$  de la production du miel sont livrés au marché. Les années d'abondante production (1918, 1922 et 1925) cette fraction s'élève jusqu'aux  $\frac{9}{10}$ . Inversement, lorsque la miellée est déficitaire, la part afférente à l'approvisionnement domestique s'accroît de façon notable ; en 1913, par exemple, elle a atteint 22,8 %. On peut se rendre compte par ces chiffres que l'apiculteur produit dans de très larges proportions en vue de la vente.

(A suivre.)

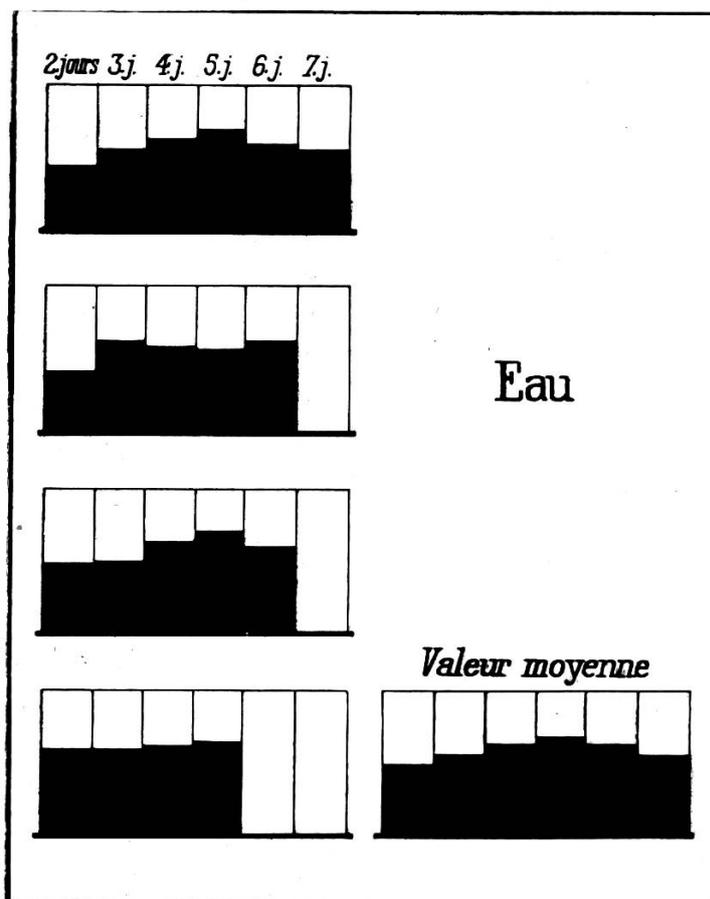
## LA BOUILLIE NUTRITIVE DES REINES

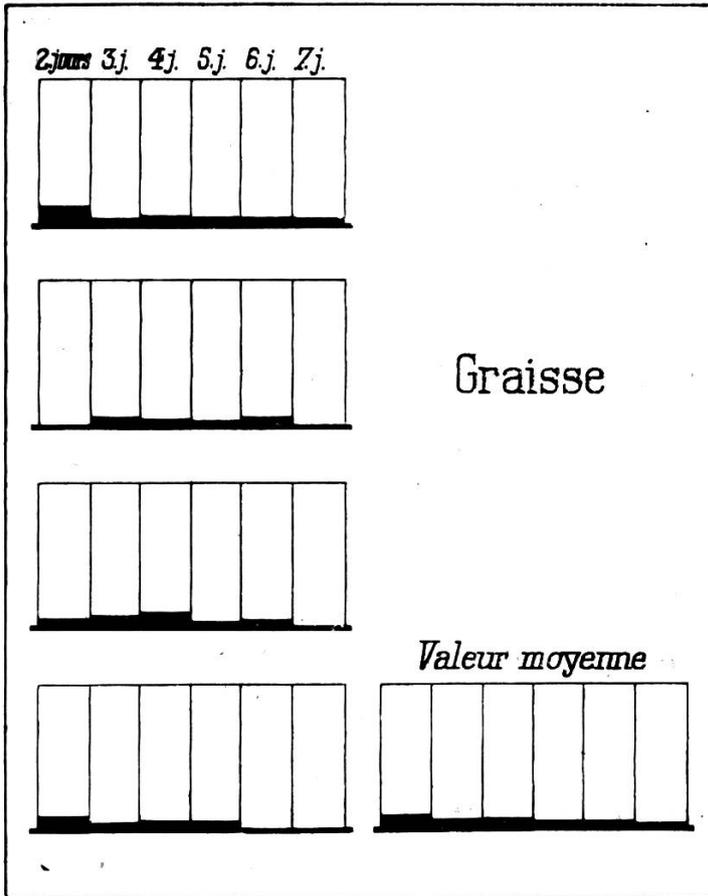
(par le Dr E. Elser, Liebefeld, Berne.)

(SUITE ET FIN)

Les autres tabelles, représentant par comparaison la composition chimique proprement dite des bouillies, donnent une toute autre impression et nous montrent que leur composition chimique est complètement indépendante de l'état de la colonie. Ceci a son importance aussi bien pour l'étude de cette composition chimique que pour résoudre la question de savoir si vraiment nous avons affaire à une sécrétion glandulaire. Tel ne serait point le cas si l'abeille pouvait à volonté changer la composition de la bouillie et la preuve sérobiologique fournie par le prof. Langer ne s'appliquerait qu'à l'albumine ou à une de ses parties. Si par contre l'eau, la graisse, l'albumine, le sucre, etc., se retrouvent en proportions constantes pendant toute la période larvaire, nous pourrions et même nous devons admettre qu'il s'agit d'une sécrétion.

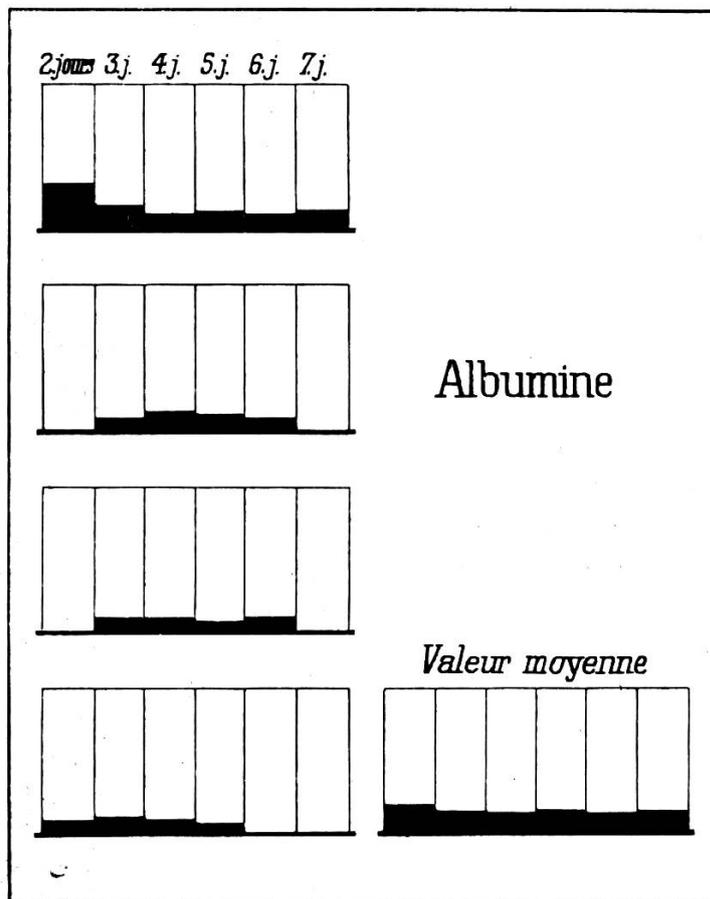
On a nettement l'impression que l'eau n'est pas seulement égale dans les diverses bouillies mais que les mêmes règles dominent et correspondent dans les différents produits. Les variations du pourcentage sont directement caractéristiques pour une sécrétion.

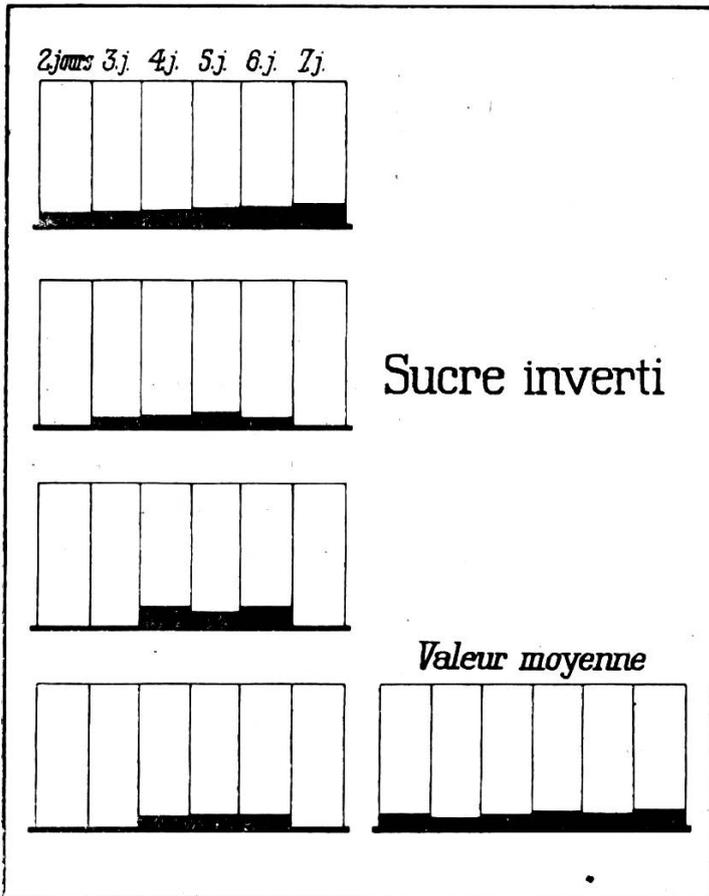




Nous avons un tableau analogue au précédent ; sans exception aucune, chaque bouillie dénonce nettement le caractère de sécrétion.

L'albumine est un des signes typiques qui démontre combien la composition chimique de la bouillie est constante pendant toute la période larvaire.





Sucre inverti

Valeur moyenne

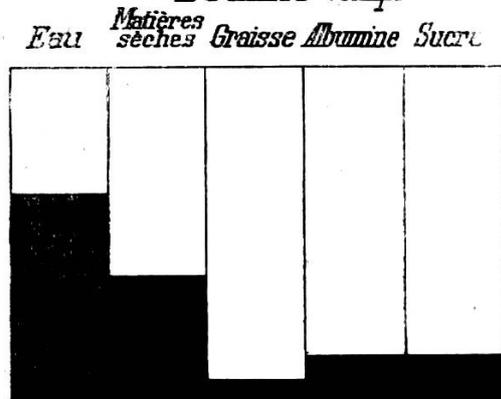
C'est la teneur en eau qui distingue le plus des deux produits l'un de l'autre. Alors que le lait de vache en contient 87,6%, la bouillie n'en a que 62,8%. La graisse, l'albumine, le sucre sont contenus en plus grande quantité dans la bouillie. Par contre mes propres expériences m'ont prouvé qu'il manque dans la bouillie le sucre de lait si caractéristique pour le lait des mammifères. Si en gros le lait et la bouillie des abeilles sont analogues chimiquement, ils se différencient pourtant considérablement dans leur composition. On ne peut donc parler que vaguement de « lait d'abeilles », quoique le but des deux produits soit le même.

Cette table nous prouve que seule une glande est capable de travailler d'une manière si régulière et si constante.

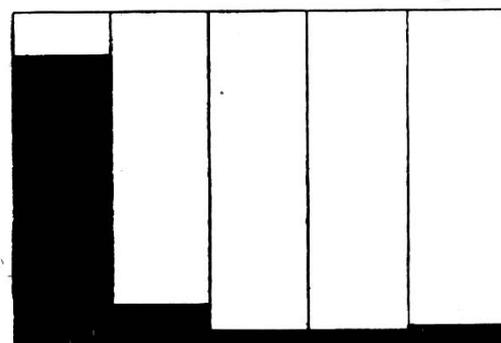
Les apiculteurs parlent souvent de lait des abeilles en parlant de la bouillie et nous pouvons nous demander si nous avons le droit d'employer cette expression.

Pour résoudre cette question, j'ai établi dans la table suivante la composition chimique de lait de vache et de « lait d'abeilles », vieux de 3 jours.

Bouillie (Comp.)



Lait de vache (Comp.)



### Résumé

Le présent travail a eu pour but de déterminer au moyen de la microchimie la composition de la bouillie royale. On a pu déterminer les composants suivants : eau, matière sèche, graisse, albumine, sucre de canne et sucre inverti, et déterminer de plus la réaction (concentration des ions d'hydrogène) et la présence de grains de pollen. Par les examens quotidiens de cellules royales alternativement plus âgées de un jour, on a pu déterminer les variations de la bouillie pendant la période larvaire. On a trouvé que de fortes variations ne se retrouvaient qu'au début, surtout pour l'albumine et la graisse alors que le reste du temps il y avait une régularité et une constance qui ne peuvent se rapporter qu'à une sécrétion glandulaire.

Le traducteur : *D<sup>r</sup> E. R.*

## L'ANNÉE 1929

### Un nouveau mal et quelques avertissements pour 1930.

1929 fut une année moyenne, plutôt faible dans la plaine, mais plus favorable sur l'altitude où la forêt se montra plus prodigue. Son souvenir nous restera longtemps, non pas au point de vue apicole, mais par la rigueur du début de l'année où le thermomètre enregistrait des froids, auxquels nous n'étions pas accoutumés. Du 1<sup>er</sup> janvier au 25 février, la température fut constamment au-dessous de 0, et le minimum était atteint du 12 au 17, avec une température voisine de 20° de froid, même dans le plateau. A partir du 25, elle se radoucit et le 27, une sortie générale termine une période de réclusion de près de deux mois.

Plusieurs colonies sont trouvées au printemps, le noséma ayant fait ses victimes, spécialement parmi les faibles. Le 28 février un nouveau retour de la vague polaire, et une dernière du 2 au 9 avril où la température reste dans le voisinage de zéro.

Fait curieux à signaler, la ponte qui avait débuté par 20° de froid en février, ainsi qu'on a pu le constater dans quelque ruche périée, s'est trouvée arrêtée pendant près d'une semaine en avril, par une température entre -4 et +3°, d'où un retard fort préjudiciable au développement des colonies.

### Un nouveau mal qu'il faut combattre.

Parmi les grands maux qui frappent notre apiculture, en constituant quelquefois un danger dont on ne saurait méconnaître l'im-

portance, il en est un dont les coups s'avèrent souvent redoutables. Un mal qui ne s'attaque ni aux larves, ni au couvain operculé, pas plus d'ailleurs qu'aux abeilles jeunes ou vieilles et jusqu'à ce jour la science ne connaît, hélas, aucun remède sinon pour le combattre, du moins pour le guérir.

La maladie débute au moment de la récolte, oscillant d'intensité avec cette dernière, dont elle suit toutes les fluctuations, en jouant le rôle d'amplificateur. Mal insidieux, qui bien que ne s'attaquant pas directement à la ruche, finit cependant par lui causer un préjudice inévitable. Qui atteint-il penserez-vous donc ?

Je vais vous le dire. Il s'attaque toujours à l'apiculteur et beaucoup d'entre eux en sont atteints. Malheureusement, le traitement de Frow ne peut être appliqué, et il serait probablement inefficace. C'est le mal du « bluff ».

Il est endémique et contagieux, et ceux qui en sont atteints veulent toujours avoir la priorité et surpasser le voisin. Ce dernier, annonce-t-il une augmentation de 2 kg., enregistrée par la bascule, un autre passe à la surenchère et sur un ton onctueux en annonce 3, même en certain cas, où l'augmentation était à peu près nulle. C'est dire combien ces résultats sont quelquefois sujets à caution et avec quelle prudence, il faut accepter ces nouvelles, avant de les reproduire.

J'ai connu, un jour, un apiculteur que je rencontrais presque journellement, lorsqu'il se rendait à son travail : chaque matin, il me contait d'un air enjoué les prodiges de son rucher, auxquels d'ailleurs je ne croyais guère. A titre de curiosité, je notai soigneusement les résultats mirobolants et lorsque vint la fin de la saison, je consacrai quelques instants à faire l'addition. J'arrivai comme bien l'on pense, à des chiffres fantastiques, tant en ce qui concerne l'essaimage, que la récolte.

Au cours de la saison, il me fut donné un jour l'occasion d'approcher de cette mine d'or aux résultats mirifiques, mais un seul coup d'œil me permettait immédiatement d'apprécier sans beaucoup me tromper, la valeur de toutes ces colonies, tout en me faisant une opinion sur les connaissances de leur propriétaire.

Un faible va-et-vient trahissait immédiatement leur état de misère extrême et malgré des doubles hausses (*sic*), plusieurs colonies n'avaient pas même tenté d'effleurer la première. Quant à la bascule, je fus très surpris d'apprendre que l'intéressé n'en possédait point !

Phénomène curieux de psychologie : celui qui annonce ces récol-

tes fallacieuses, finit à force de le répéter par y croire lui-même. Le type légendaire de Marius, de Marseille, qui avait annoncé l'arrivée de l'immense sardine, qui avait obstrué l'entrée du port, en voyant la foule se rendre au bord de la mer, finit par croire à son histoire, et s'y rendit lui-même pour observer l'événement.

D'autres apiculteurs annoncent à tous leurs voisins, le résultat de l'une de leurs ruches. Quelquefois le chiffre est exact, mais ils ont pris le résultat de la meilleure, et ils passent sous silence les non-valeurs, qui leur ont peut-être causé plus de déboires que de profit. Ici, encore, c'est un résultat truqué, juste bon pour induire en erreur, car les auditeurs, pour connaître le rendement de l'exploitation, auront vite fait de multiplier le chiffre indiqué par le nombre de colonies.

En attendant, ces racontars finissent par parvenir auprès d'oreilles mal intentionnées ou d'un correspondant occasionnel de journaux, qui les publiera en 40,000 exemplaires.

Le lecteur est convaincu ensuite que le prix du miel est exorbitant en comparaison de la récolte ; et accusera, à tort ou à raison, l'apiculteur, de contribuer à l'augmentation du coût de la vie.

Aujourd'hui, notre époque voit se lever un véritable vent de folie ; la fièvre des records. Record de durée du charleston en Amérique et autres caprices inutiles, folie des records, même en apiculture.

Cette petite légion d'apiculteurs, car heureusement qu'ils ne sont pas légion, parle beaucoup plus que tous les autres ensemble. Souvent ce sont des débutants, qui annoncent avec un zèle de néophyte, leur mirifique panacée à l'univers étonné. Ensuite, l'on s'étonne et proteste parce que des autorités communales tentent d'imposer cette source importante de revenus, en frappant les propriétaires d'un impôt injuste.

Que chacun se méfie de ces diseurs de bonne aventure, en se souvenant que celui qui se vante, probablement pour n'en pas perdre l'habitude, n'a souvent pas d'autre ressource que l'usage de la parole, pour cacher son ignorance. Celui qui est vraiment à la hauteur de sa tâche n'éprouve nullement la nécessité de se présenter comme tel, par monts et par vaux. « Stultorum infinitus est numerus. »

Une année de misère et, comme dans les chroniques sportives, touchant la biographie des grands kracks, ces charlatans disparaissent avec la rapidité d'un météore, mais si le grand vent de l'oubli passe rapidement sur leur personne, la trace de leur passage reste

encore longtemps visible, en laissant subsister le tort causé à la cause qu'ils ont si mal défendue.

- Le bon apiculteur, comme le bon berger, est celui qui sait conduire ses troupeaux et les retrouver toujours intacts à l'appel.

Lausanne, avenue de Morges.

M. Baillod.

---

### 1929 - 1930

---

Un mort qui passe dans l'oubli ? Un nouveau-né qui nous sourit ?

D'un côté, le cercueil de nos illusions disparues, de l'autre, le berceau de nos illusions futures ?... Pourquoi l'an qui passe et l'an qui vient font-ils si souvent revivre des choses mélancoliques ? Pourquoi ? Parce que l'an qui passe, c'est la feuille qui tombe, c'est la page du livre de notre vie qui se tourne et sur laquelle on ne revient jamais... Pourtant, du passé, quelque'il soit, il y a toujours quelque chose à garder.

Le progrès est fait d'expériences, en apiculture particulièrement, le passé doit enseigner l'avenir, les expériences des uns doivent profiter aux autres, tout comme les conseils aux débutants profitent aux anciens apiculteurs.

Personnellement, le principal sujet apicole qui me tient au cœur, c'est l'élevage, j'ai cependant bien hésité avant de reprendre la plume sur ce sujet, il a fallu le petit reproche de notre cher Rédacteur, sur le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> janvier pour me faire répondre : « Présent ».

L'élevage est un sujet si complexe, que plus on en parle, plus il reste à dire. La Romande a fait énormément de sacrifices pour le rendre populaire et j'ai la conviction qu'aujourd'hui, il y a déjà un progrès réalisé. Beaucoup d'apiculteurs ont commencé à élever des reines et la grande majorité de ceux qui ont fait les premiers pas dans ce domaine, continueront.

Un point cependant reste obscur ? C'est très bien d'élever, mais que faut-il élever ? Quelle race faut-il pousser ? Quelle race donne le meilleur résultat dans notre Suisse romande ? ou encore : Quelle race répond le mieux sur le Jura, sur le Plateau ou dans les vallées de nos Alpes ? Qui répondra à ces questions avec assez d'autorité pour faire triompher la meilleure abeille en donnant ainsi une orientation définitive à notre élevage romand ?

Voilà, Messieurs et chers collègues apiculteurs, la question que je pose à notre cher *Bulletin*, avec l'espoir que bon nombre d'apicul-

teurs, de toutes les régions de la Romande, voudront donner les renseignements utiles de leur expérience locale sur telle ou telle race d'abeille connue.

Si je n'élevais pas moi-même des reines pour la vente, je me permettrais de donner un avis à ce sujet, mais je crois préférable de m'abstenir, pour le moment tout au moins.

D'autre part, mon expérience d'éleveur m'a fait comprendre qu'un grand nombre d'apiculteurs ne savent pas discerner une abeille commune d'une abeille carniolienne ou encore l'un ou l'autre des croisements de ces races. Seules, l'Italienne pure, jaune, est généralement assez reconnue, et pour cause. Par contre, beaucoup d'apiculteurs ont une prévention contre telle ou telle race, alors qu'ils ne la connaissent pas du tout et ne l'ont jamais eue dans leur rucher, simplement parce qu'un ami ou un voisin leur a dit que telle race ne valait rien... Enlevez, c'est pesé ?

Tel apiculteur vous dit : « Je ne veux plus d'Italiennes, elles sont trop méchantes ? » Tel autre vous dira : « J'ai une ruche italienne. Quelle douceur ? » Tel ne veut que des Carnioliennes. Tel autre n'en veut à aucun prix ? Voilà pour les deux races principales et étrangères, que nous avons le plus en Suisse romande. Quant à la race commune ou race du pays, c'est tout de même tonneau ? aucune précision, aucun indice certain.

Qui est dans le vrai ? ceux qui en veulent, ou ceux qui n'en veulent pas ? Certainement, tous ces apiculteurs disent la vérité, mais les expériences ont-elles été faites comme elles doivent se faire ? Les comparaisons ont-elles été faites dans des conditions analogues, absolument identiques pour toutes les races et pour toutes les ruches... Voilà le défaut de la cuirasse ? Qui fera ces expériences ? Qui fera ces comparaisons et comment pourront-elles se faire ?

Pour l'élevage du cheval, dans le Jura bernois, comme pour le troupeau bovin vaudois, particulièrement, lorsqu'on a eu reconnu que telle race étrangère convenait au pays, que tel ou tel mélange de sang donnait de bons résultats, par des concours, des primes et des subsides, on a forcé l'amélioration de la race, des sacrifices ont été faits, et le succès est venu couronner l'effort. L'amélioration générale a été constatée.

En apiculture, il n'est guère possible de suivre le même chemin, toutefois j'ai l'impression qu'on ne fait rien dans ce domaine. Quel moyen employer pour connaître d'une manière précise, exacte, quelle est la race qui donnera le meilleur résultat dans telle ou telle région de notre Romandie ?

Pendant quelques années, la Société romande peut-elle avoir des ruchers d'études et de contrôle ? A la Rippe, par exemple, un rucher d'études pour l'acariose a donné de bons résultats. Serait-il possible d'avoir dans chaque région un rucher d'Italiennes, un de Carnioliennes et un de Communes. Ces ruchers seraient surveillés officiellement par les inspecteurs ou les membres du comité ou tout autre contrôle, de manière que les soins dans chaque rucher et chaque région soient pareils, et la récolte contrôlée sérieusement.

Après deux ou trois ans de ces comparaisons, peut-être pourrait-on tirer des conclusions sérieuses et conseiller à coup sûr que dans telle région, c'est telle race d'abeille qui réussit le mieux.

En Suisse allemande, officiellement, on a opté pour l'abeille noire ou abeille commune. Peut-on suivre cela au pied de la lettre ? je ne sais pas ! Quoi qu'il en soit, lorsque l'expérience nous aurait démontré que c'est telle abeille ou tel croisement qui donne le meilleur résultat pour notre région, il faudrait alors voir par quel moyen on peut arriver à le rendre populaire et unique si possible.

Un fait certain, c'est que toutes les races étrangères que nous importons de ce côté des Alpes, après quelques générations, deviennent noires, autrement dit « Communes », même avec l'Italienne, après quelques croisements, il ne reste plus que le premier anneau de jaune, et encore ? Nous voyons les changements qui se font par les croisements sur le manteau de l'abeille, sur sa couleur, mais nous ne voyons pas ceux qui s'opèrent dans d'autres domaines, par exemple sur le caractère, la santé, l'activité et l'appétit générale. Nous connaissons cependant quelques-uns de ces changements, mais l'étude devrait être poussée plus loin, si l'on veut en tirer toutes les conclusions utiles.

Comme bien d'autres apiculteurs, j'ai eu mes moments d'emballement, j'ai cru en telle ou telle race prônée à certains moments. J'ai fait venir directement des pays d'origine des reines « Pure race ». Je les ai expérimentées et comme dans les *Cloches de Corneville*, je chantais : « Italiennes, Carnioliennes, Caucasiennes. Chaque Pays, m'en devait une, ou blonde ou brune, et de chacune, j'étais épris ? » Eh oui ? J'étais épris, mais ça ne durait pas toujours, Dieu merci ?

Aujourd'hui, la question se pose un peu différemment, un peu plus sérieusement aussi, puisque l'année passée toute importation de reines étrangères a été interdite. Je peux répondre à un premier point. C'est que les éleveurs romands ont été à la hauteur de leur tâche, car j'ai la preuve en mains que tous ceux qui ont eu besoin de reines ont pu les obtenir, même tard, à fin septembre. Faut-il rou-

vrir les frontières ou continuer l'interdiction ? Peut-on trouver au pays ce dont on a besoin, soit en quantité, soit en qualité ?

Faut-il appliquer de gros droits d'entrée au miel étranger, parce que le miel du pays doit se vendre avant... et ouvrir toute grande la porte d'entrée aux reines étrangères et aux risques d'importation de maladies, parce que ces reines coûtent quelques centimes de moins que celles du pays ? Voilà bien des questions ? Qui les résoudra ?

Pour en faire discuter une, je me permettrai de soumettre à l'assemblée des délégués de février, la proposition suivante :

1. Quel est le meilleur moyen de faire connaître avec certitude l'abeille qui répond le mieux dans la Suisse romande ?
2. Quel moyen peut employer la Société romande d'apiculture pour ce résultat ?

La lecture des rapports habituels étant supprimée, ce dont nous félicitons bien sincèrement le comité. L'assemblée des délégués pourra bien consacrer un moment à cette question et certainement de l'ensemble des idées qui vont jaillir, il résultera une indication pour aller de l'avant en perfectionnant nos ruchers et en sélectionnant nos reines.

Onnens, le 17 janvier 1930.

*Aug. Lassueur.*

## LES ASSURANCES DE LA ROMANDE EN 1929

*Responsabilité civile.* — Les accidents causés par les abeilles pendant l'année écoulée ont été nombreux et graves : elles ont piqué une dame, un facteur, un mécanicien, cinq chevaux, et 26 poulets. Un des chevaux et les 26 poulets sont morts ; un des chevaux ayant pris le mors aux dents a démoli un couvert de fontaine. Le total des indemnités payée par la Winterthur s'est élevé à fr. 1962.65, dont fr. 1556.50 pour le cheval tué et fr. 200 pour le couvert de fontaine. Le cas resté en suspens en 1928 a été liquidé dernièrement par le retrait de la plainte du prétendu lésé. Il s'agissait du dommage causé à une récolte de framboises pour laquelle on réclamait au début fr. 2000. Sur nos instances, la Société d'assurance refusa de payer, d'où procès. Les apiculteurs doivent être reconnaissants envers la Winterthur, qui a défendu énergiquement leurs intérêts, car si les prétentions de l'intéressé avaient été admises, l'apiculture serait devenue impossible. Nous avons, d'ailleurs, le plaisir de dire que cette société agit toujours avec la plus grande correction.

Les accidents se répartissent comme suit : Neuchâtel 3, Vaud 3, Fribourg 2, Valais 1, Genève 0.

*Vol et déprédations.* — Sept cas ont été transmis à la Société Helvétia. L'un est particulièrement grave : un grincheux a attiré dans son jardin les abeilles de ses voisins, il les a prises au moyen de pièges, puis il les a brûlées. Trois ruchers ont été ainsi presque dépeuplés ; le dommage a été évalué par des experts à fr. 2000. L'Helvétia a pris la chose en main, et un procès est pendant devant le Tribunal de Neuchâtel.

Les autres délits se répartissent comme suit : vol, d'une ruche, 1 cas ; ruches renversées ou découvertes, 3 cas ; vol de reines, 1 cas (4 reines) ; vol de miel, 1 cas.

Nous avons prié les sinistrés de nous annoncer le montant des indemnités perçues, mais un seul a pris cette peine ; nous ne connaissons donc pas le total des dépenses incombant à la Société d'assurance. Nous savons seulement qu'un apiculteur a reçu fr. 60 pour 3 ruches renversées ou découvertes, et que celui à qui on a volé 4 reines a été indemnisé par fr. 48.

Il est à remarquer que la justice n'a pas découvert un seul coupable : ce sont les lésés qui ont dépisté le brûleur d'abeilles.

Deux cas de fermeture du trou de vol n'ont pu être pris en considération, l'assurance excluant ce genre de délit.

J. Magnenat.

---

## ECHOS DE PARTOUT

---

### Qui a découvert l'origine de la cire ?

On attribue généralement cette découverte à Huber, le génial observateur genevois, mais il semble qu'elle serait due à un savant anglais, dont on vient de fêter le deuxième centenaire, John Hunter, célèbre anatomiste qui a trouvé également la double circulation du sang. C'est du moins ce qui ressort d'un article du dernier numéro de *l'Américan Bee Journal*. Cet article reproduit une page où, après avoir indiqué plusieurs raisons prouvant que la cire ne saurait être du pollen comme le croyait Réaumur, Hunter ajoute : « La cire est produite par les abeilles elles-mêmes ; elle peut être considérée comme une sécrétion graisseuse, et j'ai trouvé qu'elle se forme entre les anneaux de la surface inférieure de l'abdomen. Lorsque j'ai

remarqué cette substance pour la première fois, en examinant des ouvrières, je ne pouvais imaginer ce que c'était ; je me demandais si c'étaient peut-être de nouveaux anneaux en formation, et si les abeilles ne perdaient peut-être pas les anciens comme les homards, etc. Mais on ne la trouve qu'entre les anneaux de la face ventrale de l'abdomen ».

Il est difficile de ne pas admettre après cela que c'est bien Hunter qui a trouvé le premier que la cire est d'origine animale, puisqu'il vivait avant Huber. Mais rien ne prouve que ce dernier ait eu connaissance de la découverte de son prédécesseur. En nourrissant des abeilles exclusivement de pollen, puis exclusivement de miel, l'observateur genevois a d'ailleurs fourni la preuve que seule l'absorption de miel permet aux abeilles la sécrétion de la cire. Ses autres découvertes admirables suffisent d'autre part à sa gloire, qui ne saurait être diminuée parce que l'une d'entre elles aurait été faite avant lui.

#### **Le concours d'extracteurs de Lausanne.**

Le dernier numéro de la *Schweizerische Bienen-Zeitung* contient un article élogieux de M. A. Lehmann, qui a fonctionné comme membre du jury lors du concours d'extracteurs, organisé par la F. V. A. L'auteur félicite le comité, particulièrement son actif président, M. Fankhauser, pour son heureuse initiative. Il donne son appréciation personnelle pour chacun des extracteurs exposés, et pense que le radiaire est la machine de l'avenir pour les ruchers importants. Ce type convient spécialement pour les cadres de hausse D.-T. et D.-B. qu'il vide rapidement et complètement.

M. Lehmann exprime le vœu que l'expérience de la F. V. A. soit reprise par la Société des Amis des Abeilles, lors d'une de ses assemblées générales.

#### **Diminution du pâturage apicole en perspective.**

Pour éviter la surproduction du lait, le Secrétariat des paysans suisses s'efforce de faire augmenter la superficie cultivée en céréales en diminuant d'autant les herbages. La loi sur l'approvisionnement du pays en céréales garantit, en effet, aux agriculteurs un prix rémunérateur pour leur blé, pour lequel la loi de l'offre et de la demande ne joue plus exactement dans notre pays ; par contre, la vente du lait, et surtout celle du beurre et du fromage, est conditionnée par la production universelle et par la concurrence.

Les surfaces supplémentaires à consacrer à la culture des céréales seraient les suivantes pour les cantons romands: Fribourg, 715 ha., Vaud, 1020 ha., Valais, 205 ha., Neuchâtel, 174 ha. et Genève, 190 ha., soit au total 2304 ha., sans compter le Jura bernois. Pour l'ensemble de la Suisse, l'augmentation serait de 10,803 ha. Non seulement cette surface sera perdue pour les abeilles, mais la rotation des récoltes devra naturellement être accélérée, et les vieilles prairies mellifères ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Sans pousser les choses en noir, on peut s'attendre à la disparition de bien des ruches et de bien des ruchers.

#### La Suisse au premier rang.

Les chiffres ci-dessous, tirés du *Bienen-Vater*, montrent que la Suisse est en tête des pays d'Europe pour le développement de l'apiculture. La prépondérance de notre pays serait encore plus marquée si l'on tenait compte du fait que le quart de notre sol est improductif. Nous sera-t-il permis d'ajouter que la Suisse est peut-être aussi le pays comptant proportionnellement le plus d'apiculteurs ayant une instruction professionnelle ? Bien rares sont les propriétaires d'abeilles qui ne se tiennent pas au courant de tous les progrès apicoles.

#### Nombre de ruches d'abeilles

	par 1000 habitants		par km. <sup>2</sup>
1. Suisse	66	1. Suisse	6,3
2. Espagne	66	2. Autriche	4,6
3. Yougoslavie	58	3. Tchécoslovaquie	3,9
4. Autriche	57	4. Allemagne	3,2
5. Roumanie	48	5. Espagne	3,2
6. Soviétie	38	6. Hollande	2,9
7. Ukraine	37	7. France	2,7
8. Pologne	33	8. Pologne	2,6
9. France	32	9. Soviétie	2,4
10. Allemagne	25	10. Roumanie	2,3
11. Danemark	22	11. Grèce	2,2
12. Italie	16	12. Lettonie	1,4
13. Hollande	13	13. Angleterre	0,4

J. Magnenat.

## ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

### CHAPITRE II

#### Le commerce des reines.

630. L'expédition des reines se fait dans de petites boîtes de construction facile. D'une planche épaisse de 30 mm., on enlève un morceau de 10 × 3 cm. On y pratique 3 trous de 2 ½ cm. de diamètre, laissant un fond assez résistant. Entre l'un et l'autre on pratique un passage, et un trou au bout pour l'entrée. Sur les deux côtés, des petits trous pour l'air. Une planchette très mince, ou du carton fort servira de couvercle, sur le trou d'entrée, un petit carré de tôle fixé avec de la cire.

631. Pour les expéditions en Europe, on peut clouer dessus une bande de toile métallique, sous le couvercle de carton ; mais pour les expéditions en Amérique, il paraît que la toile métallique est une cause de pertes, notamment la toile métallique étamée, qui contient du plomb.

632. Le trou qui n'a pas de communication avec l'extérieur doit contenir le candi, c'est pourquoi on le vernit avec de la cire ou de la propolis très chaude, ou de la paraffine.

633. J'ai déjà dit que le candi se prépare avec du sucre farine et un peu de miel. La pâte doit être dure. Quelques gouttes de miel suffisent pour une cuillerée de sucre ; il faut bien le travailler à mesure qu'il absorbe le miel sur une plaque de marbre ou de verre.

634. Quand la quantité à préparer est assez forte, on peut faire usage d'une spatule.

635. Le candi préparé ne devrait jamais être mis de suite dans la boîte car il est probable qu'il se ramollira, les abeilles s'englueront et arriveront mortes à destination. Il est mieux de le laisser un jour ou deux et d'y ajouter, s'il le faut, de la farine de sucre. Après un peu d'expérience on arrive bien vite à lui donner la consistance nécessaire et précise.

636. Je perdis la première reine justement à cause de la consistance insuffisante du candi, mais ensuite, je réussis à le faire si bien que Doolittle me demanda de lui communiquer ma méthode, le trouvant parfait. J'avais l'habitude de me servir de miel de châtaignier, granulé et de l'année précédente.

637. Le trou à candi une fois rempli, on le couvrira d'une feuille de cire qui lui conservera l'humidité nécessaire. On écrit l'adresse et l'on va au rucher pour introduire les abeilles.

638. Par le trou laissé à une extrémité de la boîte, on fait entrer la reine la première, la tenant délicatement par les ailes, puis les abeilles, habituellement de 8 à 10.

639. Mais le choix des abeilles qui doivent accompagner la reine n'est pas indifférent. Selon les instructions reçues d'un distingué collègue américain, quand je commençai à expédier des reines, je faisais entrer dans la boîte des abeilles revenant des champs. Mais j'eus trop de pertes à supporter.

640. Je fis d'autres essais, priant les clients de me faire savoir en quel état arrivaient les abeilles, et peu à peu je pus même avertir un client du Texas (Amérique), le renommé W.-H. Laws, qu'il devait recevoir 8 abeilles vivantes et 8 abeilles mortes, ce qui arriva effectivement.

641. Ceci finit par me convaincre que je savais désormais quelles abeilles expédier. Depuis lors, j'envoyai toujours : une moitié des abeilles qui accompagnaient la reine étaient des abeilles qui venaient de naître et l'autre moitié des abeilles âgées de 2 ou 3 jours. Les premières sont les plus tranquilles et celles qui supportent le mieux la réclusion. Mais elles auraient besoin d'être aidées par les autres, qui durant le voyage (12 jours), arrivent à l'âge nécessaire pour nourrir la reine et la tenir au chaud. Les abeilles étant déjà sorties à la récolte font des efforts désespérés pour s'évader durant le voyage et meurent en route.

642. Avec des abeilles très jeunes, dans des boîtes doubles et doubles provisions, bien ventilées, je pus expédier heureusement plusieurs reines à Kingston, dans l'île de la Jamaïque, où l'on n'avait jamais pu en expédier à cause du voyage : 18 jours. Le client m'avait averti, me priant d'expédier dans des ruchettes, avec du miel operculé, etc. ; aussi me fit-il part de sa surprise qu'aucune reine ne pérît en route.

643. Les expéditions pour l'Europe, l'Afrique du nord, l'Asie mineure sont beaucoup plus faciles et rarement il y a des pertes. Le voyage est bref. Mais l'usage des jeunes abeilles est quand même recommandable.

(A suivre.)

*Dr V. Asprea,*  
Gallina (Calabre), Italie.

---

## LA RUCHE ÉCLAIRÉE

(SUITE ET FIN)

De plus, voici les résultats des observations faites sur ces colonies :

*Rapidité de construction au moment de la miellée.* — Pour les colonies obscures, l'augmentation a été de 3 à 3 fois et demi, pour les meilleures colonies éclairées de 7 à 8 fois.

*Qualité physique des abeilles dans les ruches éclairées.* — Endurance au froid (1), et à la faim (2), activité (3).

1. En octobre, à une température de +7 degrés centigrades, les colonies en ruches éclairées envoyaient des butineuses à la récolte du nectar, tandis que les colonies en ruches obscures avaient cessé tout travail.

2. Vingt abeilles furent prélevées dans les ruches éclairées et vingt dans les ruches obscures, puis placées dans des boîtes fermées où elles restèrent prisonnières et à jeun pendant trois jours. Après ce laps de temps, les abeilles des ruches éclairées étaient encore en état de voler, tandis que celles des ruches obscures commençaient déjà, dès le second jour, à tomber et à mourir.

3. En ce qui concerne l'activité, les observations ont montré que la journée de travail dans les ruches éclairées se prolongeait de une à deux heures de plus que dans les ruches obscures.

*Le développement du couvain à la lumière est plus actif.* — Dans une ruche vitrée sur les quatre parois, un cadre de couvain ne contenant que des œufs du même jour fut déplacé du centre du nid sur une des faces exposées à la lumière. La moitié de la vitre fut recouverte d'une étoffe sombre, une moitié du rayon se trouvant ainsi dans l'ombre et l'autre à la lumière. Dans la partie éclairée, les éclosions commencèrent 24 heures plus tôt que dans la partie restée obscure, et dans cette dernière partie trois abeilles émergeaient à la minute, tandis que des cellules éclairées il en émergeait de cinq à six à la minute.

*Les colonies éclairées accumulent de l'énergie radiante par temps froid et l'utilisent.* — Les observations ont été effectuées à dix reprises différentes à la fin de l'automne. A une température de 2,5 degrés au-dessous de zéro, toutes les colonies bruissaient et se réchauffaient en consommant des provisions. Au lever du soleil (les ruches étant tournées vers l'est), les rayons solaires éclairaient les espaces entre les cadres dans les ruches vitrées. Dans ces ruches, en

quelques minutes, les abeilles cessaient leur bruissement et devenaient tout à fait silencieuses, tandis que le ronronnement continuait dans les colonies obscures.

*Influence du soleil sur les bactéries.* — La moisissure qui apparaît souvent dans les ruches par les temps humides et froids, ne fut jamais remarquée sur les rayons des ruches éclairées, même dans celles où des traces d'humidité étaient relevées sur le plateau.

*La lumière et les ennemis des abeilles.* — Des larves de fausse-teigne furent découvertes dans les ruches obscures, mais jamais aucune dans les ruches éclairées.

*La maturation du miel se fait plus rapidement.* — L'atmosphère, dans les ruches éclairées semble être plus sèche, et le miel mûrit plus rapidement dans les cellules. Du miel extrait de cellules non operculées, prélevé dans les ruches éclairées, ne fermenta pas, tandis que le contraire se produisit avec du miel identique prélevé dans les ruches obscures.

*La lumière adoucit le caractère des abeilles.* — D'après les observations faites sur les abeilles logées en ruches éclairées et celles logées en ruches obscures, les premières se montrèrent beaucoup plus douces, plus maniables et se laissèrent facilement manipuler sans fumée, même au début de leur établissement dans des ruches à parois vitrées. De plus, ces colonies semblent moins disposées au pillage. Voilà des faits.

Ces faits ont, de plus, été constatés par le professeur Brüchankenko, qui a incité en 1929, d'autres apiculteurs, de différentes régions de la Russie, de faire des essais avec des ruches éclairées. Tous les rapports des apiculteurs qui tentèrent ces essais sont favorables, et l'un d'eux fait connaître que ses six ruches éclairées lui ont donné 192 kg. de miel et sept essaims, tandis que dans la même région et dans des parties plus mellifères, les autres ruchers n'ont accusé qu'une moyenne de 5 à 8 kg. de récolte par ruche et aucun essaim.

Naturellement, ces faits demandent un contrôle, ces expériences doivent être reprises et menées suivant des méthodes aussi scientifiques que possible. Les observations de M. Igoshin, comme les miennes, demandent à être répétées et contrôlées scientifiquement.

Quoiqu'il en soit, voici ce qu'on pourrait, à première vue, en conclure.

Dans la ruche éclairée, le développement de la colonie est plus actif, les abeilles sont plus vigoureuses, elles hivernent dans de meilleures conditions, les maladies s'y développent moins facilement, les

ennemis de la ruche y sont mal à l'aise pour faire des ravages, le miel y mûrit plus rapidement, évitant ainsi un surcroît de travail aux abeilles, et conséquence appréciable, l'humeur des abeilles y est rendue bien plus douce et leur maniabilité bien plus grande.

Il me semble que tous ces avantages, s'ils sont réels, sont à considérer et valent la peine qu'on tente l'essai de cette nouvelle méthode apicole.

De tous côtés, dans nos agglomérations urbaines, on attribue, au manque d'air et surtout de lumière, les ravages causés par les maladies contagieuses et la tuberculose en particulier. Et nous savons que ces terribles maladies font surtout des victimes parmi les tout-petits.

Dans nos ruchers sans lumière, n'en pourrait-il être de même et — l'hypothèse mérite d'être prise en considération par nos savants — les maladies, qui ravagent le couvain de nos colonies et font périr les abeilles au berceau, ne seraient-elles pas aussi la conséquence d'un manque de lumière ?

« La santé par la lumière », voilà le cri de ceux qui veulent créer des races fortes. Pourquoi cet axiome ne serait-il pas vrai également en ce qui concerne la culture des abeilles.

Les expériences de M. Igoshin et les attestations du professeur Brüchanenko, m'ont incité à faire part de ce que j'avais moi-même constaté sur cette question de la ruche éclairée par la lumière solaire. Il y a là, j'en suis persuadé, un vaste champ d'études qui s'ouvre à nous.

Apiculteurs, la saison d'hiver vous laisse des loisirs ; préparez des ruches aux parois transparentes et après la saison prochaine, faites connaître les résultats de vos observations avec des ruches éclairées.

Il en sortira toujours quelque lumière profitable au développement et au progrès de notre apiculture.

*R. Couallier.*

---

## **RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES " PESÉES DE RUCHES EN 1929 „**

---

Au moment où nous compulsions les dossiers de pesées de ruches en 1929, afin d'en extraire quelques faits saillants à l'intention du rapport annuel, qu'il nous soit permis d'envoyer une pensée émue à celui qui, pendant de longues années, mit tout son cœur et tout son

amour à ce même travail, à François Savary, de Montezillon, décédé le 20 mai, après quelques jours de maladie.

L'hiver 1928-1929 a été particulièrement froid et la réclusion des abeilles très longue. La consommation hivernale est montée à 8 ou 9 kg. en moyenne. A St-Luc (Valais), elle a atteint 13 kg., à Tavannes, 4 kg. 900, ce sont les deux extrêmes.

Un collègue du Locle, M. Huguenin, hiverne ses abeilles en cave. Il se déclare très satisfait de ce procédé ; la consommation moyenne est d'environ 5 kg.

Avril est franchement mauvais, diminution 5 kg. 900 à St-Luc, comme maximum et le minimum se trouve à Corcelles (Jura bernois) avec 200 grammes. Entre ces deux extrêmes, toute une gamme de diminution.

Mai répare, le beau temps se met de la partie, les arbres fleurissent, les champs sont jaunes de dents-de-lion, l'herbe pousse et les tiges de l'esparcette commencent à se balancer au vent, les boutons de ses fleurs se colorent. Quel beau mois, le chaud soleil égaie tout et la nature rattrape le retard de l'année. Les fleurs des arbres nouent très bien, ce sera pour l'automne abondance de fruits. Les abeilles se sont éveillées aussi, tout chante, tout bruisse, tout fleurit. Beau mois de mai, mois de jeunesse, mois de vie, mois de gaieté, pourquoi es-tu si court. Hiver, active-toi, nous nous réjouissons de revoir le beau, le cher mois de mai.

Vandœuvres annonce 21 kg. 100 d'augmentation, c'est le maximum. Coffrane tient l'autre bout avec 4 kg. 100.

Juin et la première moitié de juillet continuent la récolte si bien commencée. L'aiguille de la bascule monte à des hauteurs inconnues depuis longtemps. La miellée suit la floraison. St-Luc, qui s'était distingué par les diminutions de l'hiver, annonce 55 kg. 200.

Puis le beau rêve est fini. Les orages, suivis de pluies froides du milieu de juillet, ont tout gâté.

Août est déficitaire sur toute la ligne malgré les jours ensoleillés, chauds et secs. Diminution maximum à Monthey (Valais), avec 5 kg. 600 et une diminution de 0,500 kg. à Glovelier.

L'année 1929 peut être classée parmi les années bonnes pour la plupart de nos contrées. Le Valais la classe même parmi les très bonnes. Une partie du Jura bernois qui avait été favorisée par des miellées abondantes en 1928, annonce une récolte nettement déficitaire. La plaine n'a pas donné non plus ce que les apiculteurs attendaient.

Corcelles (Neuchâtel), décembre 1929.

*Thiébaud.*

## RUCHERS COUVERTS ET ORPHELINAGE

*Réponse à la demande de MM. Tricoire, Foix-Ariège.*

Les ruchers couverts, ou plutôt complètement fermés, avec laboratoire, comme les construisent les constructeurs spécialistes d'aujourd'hui, présentent des avantages incontestables sur les ruchers isolés en plein air. En haute altitude, excellent hivernage, développement rapide des colonies au printemps, production du miel de première récolte, facilité dans les opérations, par n'importe quel temps, avec un minimum de piqûres, pas de pillage pendant la maintenance, prélèvement facile d'abeilles en vue de peupler les ruchettes de fécondation ou formation d'essaims. Avec des ruchers-pavillons bien éclairés et bien meublés, l'apiculture devient un plaisir.

Le rucher-pavillon peut-il être la cause des pertes signalées dans l'article de MM. Tricoire ? Nous ne le croyons pas. Il se peut que les entrées alignées symétriquement, côte à côte, peuvent donner un pourcentage de reines perdues à la fécondation un peu plus élevé que pour les ruches en plein air, bien espacées, mais qui demandent de grandes étendues de terrain que chaque apiculteur possédant un nombre élevé de ruches ne peut trouver facilement. Si les ruchers fermés ou simplement couverts causaient la destruction ruineuse dont se plaignent MM. Tricoire, il y a longtemps qu'ils auraient complètement disparu.

Nos ruchers modernes fermés sont vastes, aussi larges que longs, avec de la lumière et de l'espace pour le travail. Les ruches sont disposées sur deux ou trois étages, avec vol le plus souvent sur deux fronts. Celui de MM. Tricoire n'est qu'à un étage, par conséquent d'une très grande longueur. Nous leur conseillons de planter des arbustes ou arbres fruitiers à proximité et des plantes grimpantes ou espaliers le long des poutres qui supportent le toit en avant. Ceci facilitera l'orientation des abeilles et en particulier des reines lors de leur vol nuptial.

MM. Tricoire disent que le tiers des ruches deviennent orphelines sans distinction d'âge et sans cause apparente. Nous croyons au contraire qu'ils doivent trouver cette cause dans une construction défectueuse des ruches. Leurs ruches jumelles ne doivent pas être suffisamment étanches. Il est probable qu'il y ait communication d'une colonie à l'autre, soit par la paroi de séparation, soit par les planchettes qui les recouvrent, d'où perte d'une reine et parfois des deux. Nous recommandons à MM. Tricoire une revision attentive de leur matériel. Ils trouveront la cause de leur insuccès. A titre d'essai, ils

pourraient laisser momentanément vide un des compartiments ; nous sommes presque certains qu'ils n'auront plus à déplorer aucune perte de reines. Ils n'auront plus qu'à modifier leurs ruches ou les remplacer par d'autres mieux appropriées et tout redeviendra normal.

L. Mouche.

---

## TRIBUNE LIBRE

---

Sous ce titre et dans le numéro de janvier de cette année, M. Klopfenstein se plaint de ce que les hôteliers de l'Oberland bernois préfèrent donner du miel artificiel au déjeuner à la place de l'excellent miel du pays.

Comme je suis apiculteur, avec encore une bonne quantité de miel de l'année passée invendu et, d'autre part, que je ne connais, ni de près ni de loin, aucun hôtelier, je crois être à même de discuter la chose en toute objectivité.

Autrefois, il y a de cela 40 à 50 ans à ce que j'ai entendu dire, on donnait du vrai miel un peu partout, dans ce même coin de pays ; mais depuis lors, les hôtes ayant abusé de ce produit excellent par gourmandise ou pour profiter, les hôteliers se sont dit à ce que je suppose, puisqu'on ne veut pas user sagement du vrai miel, nous ne donnerons plus que du miel artificiel, qui est très bon marché et peu prisé, tandis que le vrai miel est cher et on en abuse, le gain sera ainsi de 100 %.

J'ai connu un vieillard, qui, dans ses jeunes années, avait fait du service militaire à Thoune, alors que l'on ne donnait pas le déjeuner à la troupe ; chaque militaire était dans l'obligation de payer son déjeuner à la cantine et pour le prix de fr. 0,50, ils obtenaient un déjeuner complet avec du vrai miel.

A. C.

(*Réd.*). — Dans vos voyages, lors de vos déjeuners à l'hôtel, insistez pour obtenir du miel, en offrant de le payer à part. Si chacun s'y met, l'hôtelier s'y mettra aussi.

---

## 1854

---

Nous lisons dans le *Messenger boiteux* de 1854 les lignes suivantes :

« Les abeilles ne se contentent pas de nous donner du miel et de la cire ; ces utiles insectes favorisent encore, ce que tout le monde ne

sait peut-être point, la fructification des arbres fruitiers. Un verger, dans le voisinage duquel se trouveront de nombreuses ruches, produira toujours plus de fruits qu'un autre, celui-ci réunit-il, d'ailleurs, les mêmes conditions, fût-il l'objet des mêmes soins ; la différence sera d'autant plus grande que les espèces d'arbres cultivés contiendront plus de miel et par cela même attireront davantage les abeilles. Ce fait s'explique tout naturellement. L'abeille en s'introduisant dans le calice des fleurs, fait tomber la poussière fécondant le pollen des organes femelles (stigmate) ; ou bien elle la porte sur ces derniers, après s'en être couvert le corps en se roulant dans l'intérieur de la fleur pour mieux en extraire les sucs. Il en résulte une fructification artificielle, que très souvent des conditions atmosphériques défavorables auraient empêché d'avoir lieu naturellement.

» Ce que nous disions des arbres fruitiers peut s'appliquer à toutes les autres plantes visitées par les abeilles. *C'est donc un acte de bonne prévoyance que d'établir un rucher dans son jardin*, surtout si l'on tient à avoir des fruits et à obtenir de la semence de ses plantes. L'observateur qui, parcourant, au milieu d'une belle journée d'été, un champ d'esparcette ou de colza, entendrait bourdonner autour de lui des myriades d'insectes de tout genre, comprendrait de combien de milliers d'hectolitres leur intervention féconde doit augmenter la quantité de semence de colza, d'esparcette et de fruits. Une seule abeille butine par jour des milliers de fleurs ; imaginez ce qu'en butine un essaim. Les bords du Rhin, dans la partie moyenne de ce fleuve, sont la contrée de l'Allemagne la plus riche en fruits ; or, il est bien rare d'y voir un cultivateur, un paysan, un propriétaire qui n'ait chez lui quelques ruches d'abeilles : aussi n'y a-t-il jamais là d'années où les fruits manquent complètement. Nous terminerons par ce conseil : Ne faites pas de l'arboriculture si vous ne voulez pas faire de l'apiculture, car vous vous priverez d'un des éléments les plus essentiels de succès. »

Ce qui précède, écrit il y a 75 ans, prouve qu'en ce temps-là on reconnaissait l'utilité de l'abeille peut-être beaucoup mieux qu'actuellement dans certain pays de notre connaissance ou nombre d'ignares la combattent comme insecte « nuisible ». Je me suis laissé dire qu'un actuel professeur ignorait totalement le rôle des abeilles ; alors ?

En 1854, on allait moins à l'école, mais on paraissait moins sots.

Décembre 1929.

A. Grobet-Magnenat.

## NOUVELLES DES SECTIONS

---

### Société d'apiculture de Lausanne.

Lausanne. La Société d'apiculture de Lausanne a le bonheur de pouvoir tenir son assemblée d'hiver dans un local confortable... et « sec », mis à sa disposition, avec la plus grande obligeance par M. le Directeur des Ecoles normales.

La réunion du 12 janvier a groupé 71 sociétaires. Les absents une fois de plus, ont perdu une occasion excellente d'apprendre des choses fort intéressantes et en particulier la manière d'obtenir des abeilles productives.

Cette assemblée avait une tâche administrative qui a été rapidement terminée, en bonne partie à cause du désir d'entendre la conférence annoncée. Le rapport présidentiel a passé en revue l'activité de la Société, et l'année apicole, présenté un certain nombre de remarques sur les difficultés du marché au miel, souligné l'importance de la participation de l'apiculture vaudoise au Comptoir Suisse et la nécessité de continuer l'effort commencé. A qui le tour en 1930 ?

Analyser la conférence de M. Magnenat, l'actif et consciencieux inspecteur cantonal de la loque... et de quelques autres maladies des abeilles, serait utile à quelques membres que des circonstances spéciales ont empêché de l'entendre, mais aussi une prime accordée à ceux qui se désintéressent de nos réunions apicoles. Nous dirons seulement qu'elle est extrêmement suggestive, pleine d'instructions précieuses, d'aperçus originaux, d'enseignements pratiques dont chacun peut tirer profit et pas seulement les éleveurs de reines, les propriétaires de grands ruchers. Le beau travail de M. Magnenat mérite autre chose qu'un incomplet compte-rendu. Il est assez important pour exercer une influence favorable sur toute notre apiculture. Ce que nous voulons, c'est prier notre inspecteur cantonal de bien vouloir publier sa conférence ; elle sera un guide extrêmement précieux pour une tentative générale de sélection des meilleures souches d'abeilles. Cette sélection, encouragée, pourrait avoir, pour l'apiculture en Suisse romande, les mêmes résultats favorables que l'amélioration patiemment conduite des races d'autres animaux domestiques a apportés à l'agriculture. L'assemblée a témoigné par ses approbations au conférencier tout l'intérêt et le plaisir qu'elle a pris à son exposé.

Une loterie gratuite a permis à bon nombre des présents de rapporter au rucher un petit complément d'outillage. Environ 2000 brochures Haesler, *Le miel*, ont été distribuées en vue de propagande.

L'assemblée a désiré que la réunion d'été soit fixée plus tôt que précédemment, si possible en mai, pour bénéficier de leçons pratiques au rucher. Elle aimerait que les annonces dans le *Bulletin* de reines à vendre ne soient acceptées qu'avec la mention de garantie officielle contre toute maladie.

Le Comité reste composé de MM. Grandchamp, Fauconnières 3, Lausanne, président, Chabanel, à Prilly, vice-président, Aeby, à La Sallaz, secrétaire, Ate Chapuisat, à Aclens, caissier, Ch. Jaquier, à Bussigny.

\* \* \*

### Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 10 février prochain, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue Cornavin 4. Réunion amicale ; il ne sera pas adressé de convocation.

### Section Erguel Prévôté.

Nous informons nos membres que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le dimanche 2 mars 1930, à 14 heures, « au café fédéral », à Sonceboz. Le Comité adresse un pressant appel dès maintenant pour que les membres répondent nombreux à la convocation.

Les surveillants de ruchers sont instamment priés de faire parvenir au président M. Ch.-Alb. Boillat, à Reconvilier, un état des apiculteurs de leur rayon avec le nombre des ruches appartenant à chacun d'eux ; ceci pour mettre à jour le contrôle pour la caisse de l'assurance contre la loque et afin que chacun soit couvert contre les risques de cette maladie.

Selon décision de l'assemblée générale de l'an passé, une tombola est en voie d'organisation et nous prions chacun de réserver bon accueil aux collègues qui seront chargés de recueillir les dons, ainsi que de prêter leur concours désintéressé pour la vente des billets. Il sera donné à l'assemblée de plus amples détails au sujet de cette loterie, dont le bénéfice est destiné à la création d'un fonds pour lutter efficacement contre les maladies des abeilles. Tous à Sonceboz le 2 mars.

*Le Comité.*

## NOUVELLES DES RUCHERS

*M. A. Grobet-Magnenat, Prilly, le 13 décembre 1929.* — A un automne magnifique qui a permis, même au plus négligent, de mettre en ordre ses ruches, succède un arrière automne des plus doux, fournissant à nos bestioles l'occasion de faire des sorties hebdomadaires, sinon quotidiennes, du moins dans nos parages. Ainsi les 1, 2 et 5 décembre on pouvait voir toutes les colonies apporter pollen et eau comme par un beau jour de mars. Mieux encore, un essaim artificiel approvisionné sur le tard s'est offert la fantaisie de faire un élevage de mâle qui ont été conservés jusqu'à maintenant (la reine est cependant de première force) ; chaque fois que la température est propice, ces Messieurs font leur promenade et c'est un plaisir pour l'oreille d'entendre leur bruissement particulier qui nous reporte aux beaux jours écoulés ; ceux-ci verront fort probablement le printemps 1930. — La température est beaucoup trop douce pour la saison ; par peu que cela continue, nous risquons de voir les élevages se maintenir tout l'hiver et le printemps nous trouvera avec des reines, populations mal reposées, outre des provisions fort entamées ; c'est à regretter l'hiver dernier. — On nous a pourtant prédit un hiver rigoureux, les abeilles ayant édifié, suivant les journaux, des doubles ou triples parois ; les miennes sans doute mal éduquées, ont été incapables d'édifier une seule de ces célèbres parois mais, par contre, elles ont des provisions suffisantes et c'est, semble-t-il, ce qui constitue la meilleure paroi ! Nous voulons toutefois espérer que le solstice d'hiver nous apportera le renversement des hauts courants atmosphériques permettant à l'hiver de reprendre ses droits pour le repos de la Nature et le plus grand bien de nos insectes favoris.

\* \* \*

*Dombresson, 12 janvier 1930.* — Il faut absolument dire quelques mots sur la marche de son rucher pendant cette bonne année mellifère 1929.

Donc 1928, au Val-de-Ruz, n'a pas laissé trace de miel, mais cela n'a pas empêché que des apiculteurs qui connaissent la valeur du miel

en ont toujours de réserve comme nourriture ou comme stimulant pour leurs chères abeilles.

Ces ruchers-là hiverneront toujours dans des conditions qui permettent aux colonies de se développer normalement et les abeilles ayant consommé du miel, qui est leur nourriture vraie, auront la vie plus longue.

Ne croyez-vous pas avec moi que ce miel-là vous rapporte beaucoup plus que celui que vous avez vendu fr. 5 le kg. ?

Vous aurez beau rétorquer que si... que ça... L'on peut aider la nature, mais l'on ne peut la contrarier impunément.

Mon rucher étant ce printemps composé de 45 colonies D. B. et d'une quinzaine de ruches pour le miel en rayons, m'a rapporté beaucoup de miel des deux sortes. Il y a eu mévente comme partout, mais il faut se grouiller pour l'écouler, surtout si vous voulez respecter les prix établis. J'en ai vendu le 70 % ; le reste est de la réserve pour les abeilles, qui sera le bienvenu en n'importe quelle circonstance.

L'on nous vend de belles plaques mellifères pour nourrir le printemps. Ah ! je ne veux pas dire que ce n'est pas bon ; mais bien des fois inférieur à ces bons morceaux de beau miel de fleurs que vous avez aussi facilité de donner à vos colonies sans les déranger.

Essayez tous, et dans quelques années il n'y aura plus jamais mévente ; ou plutôt jamais une anarchie pareille au sujet des prix.

\* \* \*

A. Vuille, *La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1930, altitude 1000 m.* — Voici l'année 1929 terminée ; pour notre section elle fut très irrégulière comme récolte. La moyenne par ruche varie de 12 à 30 kg. Les ruchers du Locle, des Brenets, des Ponts-de-Martel et de La Sagne ont le maximum et ceux de La Chaux-de-Fonds et environs sont le moins bien partagés. Il y a eu beaucoup d'essaims dans certains ruchers. L'année peut être classée parmi les bonnes moyennes, car, dans nos montagnes du Jura nous n'avons, en général, qu'une récolte qui est toujours moyenne ; nous ne connaissons pas des ruches donnant 100 kg. et plus, même les très bonnes, comme dans les ruchers du Plateau.

J'ai mis en hivernage mes ruches isolées le 30 septembre ; l'une effectuait un changement de reine ; j'ai bien peur que cette dernière ne soit pas fécondée. Je verrai cela en mars, à la première visite. Il fait un hiver extra pour nos abeilles, il y a eu des sorties presque tout les quinze jours ; les dernières, des 3 et 4 janvier 1930, ont eu le caractère de sorties printanières ; il y avait des tourbillons devant toutes les ruches ; pas trace de dysenterie, donc tout marche à souhait.

Il faut espérer que le noséma ne fera pas trop de mal contre le printemps.

## BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de janvier du *Bulletin de la Société d'apiculture des Alpes Maritimes* est un numéro spécial. Il est consacré à un compte rendu détaillé, précis, du congrès de l'Apis-Club à Berlin et environs. De nombreuses vues de ce congrès en donnent une image variée et des résumés de travaux en font une source précieuse de documentation. A lire tout cela, on se rend compte de l'étendue du domaine de la science apicole et en même temps il y a là toute une série de suggestions fort intéressantes et pleines d'avenir.

On se procure ce numéro pour le prix de 2 fr. 50, plus le port (francs français), auprès de M. Baldensperger, rédacteur, à Nice, boule-

vard Raimbaldi. Nous le recommandons très vivement à tous nos lecteurs.

*Gazette apicole.* A la suite d'avis des administrations postales, française et suisse, il est préférable et plus expéditif (c'est même le seul moyen autorisé) que chacun verse à son propre bureau de poste la somme de fr. 8.— (francs français), en désignant simplement que l'on désire recevoir : la *Gazette apicole*, éditée par MM. Alphanéry, à Montfavet (Vaucluse). Nous *invitons donc tous ceux qui se sont inscrits* à procéder de cette façon. La légère majoration sur le prix annoncé précédemment ne doit retenir personne, car le journal en question vaut bien au-delà de ce prix.

Ouvrage de M. Toumanoff sur les maladies des abeilles. Verser fr. 4.— à notre compte de chèques.

*Leçons élémentaires d'apiculture*, par F. Bernard. Verser fr. 0.70 à notre compte de chèques II. 1480.

---

---

### PETITES ANNONCES

---

#### Collection du Bulletin

A VENDRE, à bas prix, collection des 45 dernières années « Revue internationale d'apiculture et Bulletin »

Morel, Cité-derrière 18, Lausanne.

**A VENDRE**, pour cause de décès. 4 colonies avec matériel, extracteur etc, 250 fr.

S'adresser PAHUD, Petite Charmille La Chablière, Lausanne.

### A VENDRE

Un beau rucher de très bonne construction, contenant

**34 ruches D.-B.**

dont, éventuellement, une partie habitée.

Adresser les offres sous chiffre 12, à l'**office des annonces du « Bulletin »**.

### A vendre 8 ruches

||| système **D.-B.**, colonies en parfaite santé avec hausses et accessoires et un grand extracteur pouvant contenir 12 cadres de hausse.

*Prix de faveur à qui prendrait le tout.*

S'adresser à

**Charles GOËL, Lucens.**

# BOITES A MIEL

à 1/4 kg. 1/2 kg. 1 kg. 2 kg. 2 1/2 kg. 5 kg. 10 kg.  
en dessous de 100 p. à fr. —.15, —.18, —.24, —.45, —.55, —.70, 1.— la p.  
par 100 pièces » » 14.—, 16.—, 22.—, 40.—, 50.—, les 100 pièces.

**Bidons à miel avec anse** de 5 kg. 10 kg. 20 kg. 25 kg. 30 kg.  
à fr. 1.—, 1.40, 3.50, 4.50, 5.30 la p.

**Bidons à miel avec anse, exécution extra forte p<sup>r</sup> le transport**  
contenance : 25 kg., à Fr. 7.70 la pièce.

fournit le plus avanta<sup>g</sup>. et d'une qualité irréprochable la **Fabrique d'emballages métalliques V<sup>ve</sup> J. KOPETSCHNY, FRAUENFELD (Thurgovie)**

P.-S. — Pour de grandes quantités, demander offres spéciales.

30452

## A vendre

en bloc ou séparément

### 30 ruches D.-B. et D.-T.

à l'état de neuf, avec tout le matériel, soit :

2 chaudières à vapeur. 2 gaufriers, extracteurs,  
etc. S'adresser chez **M. Fritz Galland,**  
**BOUDRY** (Neuchâtel).



## Avant le déclin de l'hiver

### Profitez de traiter votre rucher contre l'acariose.

Durant les rigueurs hivernales, sans sortie des abeilles vous évitez tous risques de pillage.

### Liquide de Frow

Pour le traitement uniforme des ruches malades, suspectes ou saines.

Fiac. de	75 cm <sup>3</sup>	pour le traitement de	6-7 colonies	avec mode d'emploi	Fr. 1.30
»	150	»	13-15	»	» 1.70
»	300	»	28-30	»	» 3.--

Spatules prêtes à l'emploi, indispensables pour le traitement facile et rapide  
2 par colonies, la pièce Fr. 0.06.

**Etablissement apicole Eug. Rithner**

Chili\_MONTHEY (Valais)

Tél. 54